

Vous candidatez au parcours GO, veuillez lire attentivement ce document.

Attention ! Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

PUBLIC CIBLE

Personnes morales représentants des artistes ou des groupes musiques actuelles en développement ou voie de professionnalisation.

CONTENU DU DISPOSITIF & AXES DE SOUTIEN

Le parcours GO est une aide aux projets versée sous forme de subventions directes de la part des partenaires publics en direction des structures porteuses des projets présentés. Les axes de soutien :

- Résidence/Tour
- Disque/Clip

ELIGIBILITE

CRITERES D'ELIGIBILITE

- La moitié des membres de la formation doivent résider en région Normandie.
- Avoir une structure juridique support (association, label, tourneur, structure d'accompagnement, etc). Son siège social doit être établi en région.
- Avoir un répertoire constitué de compositions originales d'une durée minimale de 45 minutes.
- Les créations originales et réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale).
- Posséder au minimum 3 titres audio enregistrés de moins de 3 ans.
- Avoir une visibilité significative sur scène, sur les réseaux sociaux, dans les médias ou sur le web.
- Faire preuve d'une démarche de structuration avérée (travail en réseau, entourage professionnel, rémunération des artistes, ces-

sion des spectacles, etc).

- Avoir dûment complété le formulaire de candidature.

Les critères d'éligibilité sont inscrits dans le document intitulé Dispositif régional d'aide aux artistes et groupes musiques actuelles de Normandie – Parcours GO et ont été voté et défini lors de la décision fondatrice, en assemblée plénière du 18 juin 2018 (Région Normandie).

NE SONT PAS ELIGIBLES

- Les groupes et artistes engagé-es par un contrat discographique (contrat d'artiste) auprès des majors et de leurs labels.
- Les groupes et artistes engagé-es par un producteur de spectacle d'envergure nationale.

CRITERES D'APPRECIATION

Une attention particulière sera portée à l'ancrage territorial des artistes et de leurs projets, à la représentativité des projets portés par des femmes ou minorités de genre, ainsi qu'à la diversité des esthétiques.

- Ne pas avoir obtenu l'aide à la création musicale de la DRAC la même année.
- Ne pas avoir obtenu l'aide GO en 2023.
- Ne pas avoir obtenu l'aide GO plus de 3 fois.
- Ne pas avoir été soutenu.es par l'un des partenaires du dispositif pour le même projet.

SELECTION

CRITERES DE SELECTION

- La proposition artistique et expériences scénique
- La stratégie de développement mise en œuvre par le groupe incluant un projet d'actualité signifiant en cohérence avec la dite stratégie.
- La présentation d'un projet équilibré co-

hérent avec le projet présenté qui fera l'objet de la demande de financement.

- Les relations partenariales avérées établies par le groupe ou l'artiste avec des structures musicales actuelles régionales voire nationales.

A NOTER : une sélection administrative sera opérée avant la présentation des dossiers aux membres des comités de sélection afin de s'assurer que les critères d'éligibilité sont respectés (dossier complet, budget équilibré, pièces obligatoires déposées).

MODALITES DE SELECTION

La sélection se fait sur analyse du dossier, étude du budget prévisionnel et écoute des extraits sonores par un comité de sélection constitué principalement de professionnel·les de la filières musiques actuelles nationale et renouvelé chaque année.

La constitution du comité de sélection sera rendue publique.

Les dossiers administrativement recevables seront transmis aux partenaires publics pour un avis consultatif pouvant être reporté aux comités de sélection.

CONTACTS

Charlotte LESAUVAGE – Chargée de l'accompagnement et des pratiques artistiques.
charlotte[at]norma-asso.fr / tél. : 02 31 27 93 61

David FOLLIOU – Chargé du développement professionnel
david[at]norma-asso.fr / Tél. : 02 31 27 88 17

Le dispositif régional de soutien et de repérage des artistes et groupes musiques actuelles est mis en œuvre par Normandie Musiques Actuelles – NORMA.

Avant toutes questions, merci de vous référer à ce document ainsi qu'à la Foire aux questions présente sur notre site internet.

www.norma-asso.fr

LES PARTENAIRES PUBLICS FINANCEURS DE START & GO

La région Normandie / La DRAC Normandie / Le Département du Calvados / Le Département de l'Orne / Le Département de la Seine-Maritime / Le Département de l'Eure / La Ville de Caen